

## L'impact des infrastructures de réseaux dans l'économie

### Déclaration du groupe CFTC

Les infrastructures de réseaux sont un élément essentiel de notre développement économique tout autant qu'elles sont pour nos concitoyens un moyen nécessaire à l'accès au travail et un outil important de la vie sociale. Le droit d'accès à ces différents réseaux, énergie (gaz et électricité), télécommunications et transports est devenu un enjeu important pour l'économie et pour les personnes.

Pour autant aujourd'hui, et cet avis le confirme, les disparités d'accès sont grandes, que ce soit au niveau territorial ou selon les trois types de réseaux cités (énergie, télécommunications et transports). La crise sanitaire ne fait qu'accentuer ces inégalités.

Pour la CFTC, il ne s'agit pas d'affirmer que tous les réseaux doivent être accessibles partout et pour tous, en tout lieu et en tout temps, mais plutôt de rendre ces réseaux efficaces par une approche qui tienne compte des évolutions technologiques, écologiques et environnementales.

Il y a donc nécessité d'adapter ces réseaux tout en conservant l'objectif de ne pas créer des inégalités d'accès.

La CFTC soutient particulièrement les préconisations 1 et 5 qui, dans cette période de crise économique mais aussi pour l'avenir, permettront de garantir la souveraineté nationale en donnant à l'État un rôle de stratège en matière d'infrastructures. Cette orientation aura le mérite d'assurer une égalité d'accès aux services à tous les acteurs économiques. Il y a donc lieu non pas de remettre en cause les directives européennes de libre concurrence, mais urgemment d'en évaluer les conséquences afin d'adapter certaines règles néfastes.

Pour la CFTC, une deuxième série de préconisations - 8, 9 et 15- sont également indispensables.

Elles permettent une évaluation des méthodes comptables afin de valoriser les actifs, de trouver les bons indicateurs sans pour autant figer les réseaux à l'identique. Cela nécessite des investissements financiers nouveaux pour inclure à la fois l'entretien, la

maintenance, la modernisation mais aussi l'innovation au regard des évolutions technologiques, de la révolution numérique et des normes environnementales.

C'est pourquoi il est essentiel d'associer la programmation pluriannuelle de l'industrie à une programmation pluriannuelle des réseaux.

La CFTC apporte un soutien appuyé à la préconisation 16 qui touche à la formation initiale et continue, en lien évident avec la recherche et le développement. Dans ce domaine, le renforcement des moyens permettra aux métiers de l'avenir d'être en correspondance active avec les nouvelles technologies et au nouveau mode d'utilisation de l'ensemble de nos réseaux. C'est urgent et primordial.

La CFTC a voté cet avis.